

| Quotient | Tarif à l'heure | Tarif à l'heure hors Com-com |
|-------------------|-----------------|------------------------------|
| Jusqu'à 400€ | 0,72€/h | 0,83€/h |
| De 401€ à 700€ | 0,94€/h | 1,06€/h |
| De 701€ à 900€ | 0,96€/h | 1,11€/h |
| De 901€ à 1200€ | 1,19€/h | 1,34€/h |
| Supérieur à 1200€ | 1,31€/h | 1,42€/h |

Aides Mairie de Pouilly-sous-Charlieu pour les familles de la commune allant de 2.50€ à 4.00€ pour les quotients de 0 à 900

Les horaires de l'accueil de loisirs : 7h30-18h30

Possibilité à la journée ou à la 1/2 journée, avec ou sans repas

Repas à 4,60€ et goûter à 0,20€ (pour les enfants venant l'après-midi ou en journée sans repas)

L'espace de loisirs se trouve au fond de la place du marché

Manifestation de l'AFR

14/02 :

Atelier musical en famille



21/02 :

Temps de jeux parents/enfants



Adhésion à l'Association Familiales Rurales

Tarif 32€ pour l'année 2025

Pour toute la famille et pour toutes les activités et services proposés par l'AFR
Remises chez les commerçants de Pouilly-sous-Charlieu et de Charlieu

Inscriptions

A partir du Lundi 10 février dans la limite des places disponibles

Modes de paiements acceptés :

- Chèques vacances
- Aides des comités d'entreprises
- Chèque CESU
- Un acompte est demandé lors de l'inscription

Pièces à fournir :

- Carnet de santé
- N° allocataire
- Quotient Familial
- Attestation assurance

Soirée 11-15 ans jusqu'à 22h le 26/02

Soirée 8-10 ans jusqu'à 21h le 04/03

Le droit des enfants :

Le droit à l'alimentation et à la protection



A l'accueil de loisirs de Pouilly-sous-Charlieu pour les enfants de 3 à 15 ans

Du 24 février au 07 mars 2025



Dates d'inscription au dos de la page

Par Mail : afr42720@gmail.com
Téléphone : 04 77 60 94 34
Téléphone de l'Accueil de Loisirs : 06 76 32 80 00